


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

 Délibération N° 2020-90  
 Conseil Municipal du 30 Septembre 2020
**DATE DE CONVOCATION** : 24 Septembre 2020
**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE –G. MIGNON - M. VILLEGIER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHÉ – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO - H. ROSARIO – E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD - C. NANGLARD - P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : S. DELIMOGES donne pouvoir à P. BERTON – C. RAFIN donne pouvoir à S. RAYNAUD

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: S. DELIMOGES – C. RAFIN

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : P. FRÉON
**OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°3/2020**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2020 par délibération n° 2020-24 du Conseil Municipal du 26 février 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 1 par délibération n° 2020-46 du Conseil Municipal du 10 juin 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 2 par délibération n° 2020-77 du Conseil Municipal du 2 septembre 2020,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements nécessaires suite à la réalisation d'un point sur l'exécution budgétaire,

Monsieur le Maire en donne lecture et commente :

Article	Opération	Désignation	Montant
INVESTISSEMENT - Dépenses			
2313	99	Ecole primaire	- 2 000.00 €
2152	11	Signalisation	2 000.00 €
			- €

AR PREFECTURE

016-211600903-20200930-2020\_90-DE  
Regu le 06/10/2020

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR** décide :

- ✓ d'adopter les modifications de crédits présentés sous la décision modificative n° 3
- ✓ de charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE